



INFORMATION PRESSE

Cognac, le 27 février 2020

287 délégués viennent d'être élus, pour trois ans par les adhérents de l'UGVC.

Après une période de vote d'un peu plus d'un mois, les adhérents ont élu leurs délégués, sur les 5 crus et les 26 circonscriptions.

Le dépouillement a eu lieu jeudi 27 février en présence des membres du bureau de vote (assesseurs) et des scrutateurs qui ont veillé au bon déroulement de cette étape cruciale.

Le président Christophe VÉRAL a proclamé les résultats à l'issue de la cession.

Au nombre de 307 sur la précédente mandature, ils sont 287 cette année à être élus. Leur mandat est de trois ans.

Christophe VÉRAL félicite les délégués nouvellement élus et tient à remercier l'ensemble des participants aux élections : de l'équipe administrative de l'UGVC en passant par les candidats et les votants.

Il précise : « Les élections sont un moment essentiel dans notre organisation démocratique ; il est important que le réseau de délégués soit large pour mailler le terrain. Nous allons mettre à leur disposition une plateforme dédiée, très prochainement en ligne sur le nouveau site internet de l'UGVC. Cet outil incontournable leur permettra de s'impliquer pleinement dans la vie du syndicat. Rappelons qu'une des missions de nos délégués est d'alimenter les travaux et les réflexions du Conseil d'administration et de redescendre l'information vers les adhérents ».

L'UGVC a proposé pour la première fois, des élections dématérialisées. Elle a travaillé avec la société Voxaly pour la mise en place d'une plateforme de vote électronique sécurisée.



La liste des nouveaux délégués UGVC peut être consultée sur le site www.ugvc.fr.

Les délégués nouvellement élus, composent l'Assemblée générale et se réuniront le 17 avril prochain au Castel pour leur toute première mission : nommer leurs administrateurs, qui à leur tour devront désigner le nouveau Bureau de l'UGVC et élire le Président.

CONTACT PRESSE : Émilie CHAPALAIN echapalain@ugvc.fr / 06 60 36 20 71